

■ **France Tcherdyne consultante Sàrl**, à Pully, conseils en gestion d'entreprises (FOSC du 15.10.2002, p. 14). Statuts modifiés le 14 novembre 2002. Balogh Jaquenoud Gabriella, qui n'est plus associée, a cédé sa part de CHF 1'000 à l'associée Tcherdyne France, dont la part est portée à CHF 20'000.
Journal no 11597 du 02.12.2002
(00760974 / CH-550.1.031.356-6)